



Démarchage à domicile pompe à chaleur

Par **vendée**, le **10/12/2009** à **00:48**

Bonjour, nous avons été contactés par un partenaire edf (démarchage à domicile), notre but premier était d'avoir des informations sur les panneaux photovoltaïques; mais pendant le rdv le démarcheur nous a orientés vers un autre produit : pompes à chaleur+ballon d'eau chaude avec panneau solaire toujours dans le but que nous faisons des économies réductions d'impôts tout se présentait bien. Le lendemain soir le meme personnage se représente, mon ami est seul il faut vite faire les photocopies et s'empresse de signer car les demandes sont nombreuses et peu de dossiers passent en commission!.... Sauf que se démarcheur, avait omis de nous préciser qu'il s'agissait d'un contrat de vente à un TEG de 5,30 cout total de l'opération 22500 euros dont 8200 euros d'éductible d'impôts. (je n'ai pas la meme version des impôts....a voir) Il s'agit de JDN FRANCE ECO SYSTEME partenaire de edf, avec des façons de faire plus ou moins douteuses et peu légales a mon gout. ATTENTION. Que doit je faire, le matériel n'est pas encore arrivé à mon domicile? Est ce que je suis dans mes droits si je le refuse? Les 7 jours de rétractations sont passés, mais j'ai quand meme le sentiment de m'avoir fait escroquer. AIDER MOI.

Par **jeetendra**, le **10/12/2009** à **09:49**

[fluo]L'unité départementale de la DGCCRF [fluo]est implantée à la Cité Administrative Travot - BP 775
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Standard : 02 51 44 51 00 - Télécopie : 02 51 46 09 05
Heures d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
[fluo]UFC - QUE CHOISIR de Vendée[fluo]
8, boulevard Louis Blanc
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02.51.36.19.52
Bonjour, contactez l'Unité Départementale de la DGCCRF à la Roche Sur Yon, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs victimes, ils vous aideront, également l'Association UFC-QUE CHOISIR,

courage à vous, bonne journée.

Par **f85**, le **06/12/2010** à **09:36**

Bonjour à tous,
Nous avons également le même problème avec JDN éco système, le délai des 7 jours est passé depuis longtemps.
Qu'avez-vous fait ? Ou en êtes-vous ?
Merci pour vos réponses

Par **nini85400**, le **03/02/2011** à **15:49**

Bonjour
Nous habitons la vendée.
Nous avons eu affaire à JDN france ecosystème. Grosse erreur car belle arnaque!
Panneaux photovoltaïques 21500 euros, gros taux intérêt,....
Pose réalisée, fonds débloqués (domofinance), EDF vient pour mise en service (389 euros!) et cela ne fonctionne pas!!!
Problème plus personne ne réponds.
On a fait appel a un avocat sur la roche sur yon car il traite une autre affaire de la même société.
Mettons nous en contact TOUS car il faut absolument faire connaitre l'arnaque que d'autre ne se fasse pas avoir!!!
A suivre...

Par **momo1980**, le **14/03/2011** à **15:05**

bonjour, nous habitons la vendée et nous aussi nous nous sommes fait avoir par JDN france ecosysteme. que de l'arnaque de leur part mais souci qui s'est posé chez nous c'est qu'ils nous ont installé le matériel sauf le ballon d'eau chaude qui ne pouvait être installé.
nous avons réclamé un remboursement de ce chauffe-eau et ils nous ont dit qu'ils nous paieraient par chèque tous les 2 mois or actuellement nous attendons toujours le 3ème chèque et impossible de les joindre par téléphone. comment pouvons-nous récupérer notre dû ?
nous commençons à en avoir marre de cette situation et souvent moi (mme) je tombe dans la dépression car ils nous ont mis dans le rouge avec leur connerie.
j'attends votre réponse si vous en avez une.
cordialement

Par **Benoit**, le **01/04/2011** à **22:07**

Bonjour,
C'est la société France Ecosystème de Créteil qui m'a installé 16 panneaux photovoltaïques pour un coût de 28000 euros avec un taux de 5,40% TEG de Domofinance. !!!
Mes panneaux ont été installés le 20 avril 2010 et la mise en service EDF s'est faite le 10 novembre 2010 ! Cherchez l'erreur ! Il y a eu plein de problèmes. La société PASSACO m'a monté les panneaux, mais celle-ci a été renvoyée par JDN France écosystème. Puis ce fut une société vendéenne qui m'a posé les compteurs. ERDF est venu 3 fois pour faire la mise en service : la 1ère fois, il manquait un câble, la seconde fois l'onduleur a cramé, la troisième fois a été la bonne, mais parce que je crois que le technicien n'a branché que la moitié des mes 16 panneaux. Il faut que je vérifie tout ça en comparant avec mon voisin.
Est-ce quelqu'un à l'adresse de l'avocat de la Roche Sur Yon qui s'occupe du cas JDN France

Ecosystème. Merci.

Par **nini85400**, le **21/04/2011** à **16:30**

bonjour, vous pouvez contacter UFC que choisir (coordonnées plus haut).rnNous étions perdu, suite aux précieux conseils données ici nous avons fait appel a eux et maintenant, même si tout n'est pas réglé, nous ne sommes plus seuls!!!rnBon courage pour la suite

Par **Benoit**, le **24/04/2011** à **03:03**

Bonjour,rnrnJ'ai contacter ORGECO Organisation Générale des Consommateurs de Vendée. JDN France Eco Système fait la sourde oreille depuis plusieurs semaine, elle ne répond pas au téléphone, ni aux mails !rnORGECO a envoyé une lettre recommandée avec accusé de reception pour qu'elle bouge et vienne refaire ou fasse refaire toute mon installation de panneaux photovoltaïques. C'est une catastrophe. Surtout ne pas faire appel à cette société !rnElle n'a pas encore répondu à la lettre recommandée. Il va falloir que je prenne l'avocat qui travaille avec ORGECO. C'est peut être ce que cette société recherche, qu'elle soit acculée pour réagir !!!!rnJDN France Eco Système est une société à absolument éviter.

Par **romain62**, le **27/04/2011** à **20:45**

bonjour j'ai fais affaire avec jdn france eco systeme mes panneaux fonctionne tres bien g eu quelques soucis avec eux au depart mais comme je suis electricien en batiment j'ai reussi a faire pression sur eux donc avec moi ils n'ont pas chercher a me rouler dans la farine si vous voulez je peux vous donner le numero de telephone du commercial faut que je le retrouve mais ca doit etre faisable

Par **Ffkay**, le **28/04/2011** à **16:04**

Bonjour!rnNous avons nous aussi fait poser des panneaux par france eco systeme!!!rnIls ont étaient posés en mai2010 et mis en route en février2011!!rnIl est toujours impossible de joindre cette société!! et de plus le rendement prévu ne correspond à rien de ce qui été prévu!!!rnNous avons payer 21500 pour 8 panneaux qui n'ont pas de rendement!! rnSi des personnes sont désireuses de se joindre à nous pour porter plainte, contacter nous avant que cette société ne ferme!!!

Par **nini85400**, le **30/04/2011** à **15:20**

bonjour,rncomment pourrions nous se mettre en contact?rnje cherche aussi à faire une action

de groupe contre JDN.rnon est à bout, faut que ça avance!!!

Par **maxoulite**, le **05/05/2011 à 14:28**

bonjour j ai le meme problem que vous aidez moi quel avaocat allez voir???? impossible de les avoir au telephone je suis a bout !!!!! j attends vos reponses ja suis de la vendée comme vous on pourrait se rassembler pour faire face . merci d avance

Par **momo1980**, le **18/05/2011 à 09:40**

bonjour à tous, je crois bien que cette société se fiche pas mal de nous c'est clair qu'il faut faire quelque chose mais le souci c'est que un avocat gratuit ou peu cher il y en a pas. on a beau les harceler, ou leur envoyer un courrier ils ne bougeront pas leur petit doigt.rnça devient plus qu'énervant.rndonc il faudrait qu'on fasse vraiment quelque chose pour mettre leur société plus bas que terre

Par **maxoulite**, le **18/05/2011 à 10:33**

bonjour momo il faudrait kon puisse se rencontrer vousetes de la vendée???? j attends votre reponse merci

Par **momo1980**, le **18/05/2011 à 10:34**

oui Maxoulite on est de la vendée

Par **thierry**, le **19/05/2011 à 20:51**

nous avons fais monte par jdn un système de chauffage pompe a chaleur avec également un ballon d eau chaude problème je suis tombe en panne de chauffage et la impossible de les avoir au téléphone j ai envoyé une lettre recommande et toujours pas de signe de vie merci de me dire comment vous procédé de votre cote

Par **Ffkay**, le **20/05/2011 à 09:18**

Bonjour à tous!rnEtant moi aussi concernée par cette société, JDN, on m'a conseiller de monter un collectif afin d'avoir plus de pouvoir sur cette société! Je ne connais pas le démarchage à faire, mais si nous le fesions ensemble tout irait plus vite, car si cette société

ferme, ce qui risque d'arrivais très vite, nous ne pourrions plus rien!!!rnvous pouvez me contacter au 02.51.34.33.61rnBon courage à nous tous!

Par **Ffkay**, le **20/05/2011** à **14:03**

Bonjour! vu le nombre de personnes abusées parJDN, j'ai mis en place un collectif sur le site pour savoir si les personnes sont prêtes en poursuivre avec moi

Par **maxoulite**, le **20/05/2011** à **15:50**

bonjour momo et thierry!!! je pense kil fo kon se rencontre afin de voir ensemble ce qu on peut faire pour cette boite jdn car moi je n en peux plus ils sont injoignables ils m ont mis mes panneaux en marche qu en avril alors que ca aurait du etre fait avant decembre donc je paie le pret mais pour rien de plus il m ont falcifier mon pret en mettant que je payais moins cher de loyer 200 euros kan meme pour que le pret passeet la du coup c est la galere.....on pourrait se donner rendez vous tous les trois a un endroit sur la roche pour en parler et voir pour la suitej attends vos reponses merci

Par **Ffkay**, le **21/05/2011** à **10:55**

Bonjour!rnnous avons le même souci avec cette société, j'ai donc mis en place un collectif sur ce site et j'ai déjà été contactée par des personnes, donc si vous voulez vous joindreà nous pour agir ensemble, contactez moi au 02.51.34.33.61rna bientôt

Par **Ffkay**, le **21/05/2011** à **11:00**

Bonjour! nous sommes dans le même cas que vous, de e fait j'ai mis en place un collectif sur ce site afin de regrouper un plus grand nombre de perrsonnes désireuses d'aller ensemble lutter contre cette société.rnVous pouvez me joindre au 02.51.34.33.61, personnes 'ont déjà contactées, donc n'hésitez pas car il faut agir rapidement avant la fermeture de cette société!rnJ'attends de vos nouvelles!rnfrédérique

Par **momo1980**, le **25/05/2011** à **23:50**

bonjour à tous, j'ai mainte et mainte fois appelé la société, j'ai le numéro directe de la secrétaire qui est le 01 78 12 18 36 mais elle non plus ne répond plus aux appels à se demander s'ils n'ont pas fermé la société.rnactuellement je ne peux pas me déplacer car je suis enceinte (j'accouche dans même pas 2 mois) j'ai interdiction de faire de la voiture sauf pour aller à ma maternité. rn en ce qui nous concerne nous avons un problème avec le

conseiller qui était m. Morel, il nous a menti sur plein de chose, au début on bénéficiait du crédit d'impôt pour l'achat que de la pompe air/air, ensuite il rappelle mon mari pou lui dire qu'il fallait absolument qu'on investisse dans un ballon thermodynamisme chauffé par panneau solaire (j'étais contre mais mon mari a été convaincu par les paroles de ce conseillé). donc il revient et nous explique qu'on paierait que 150 € par mois électricité compris, et que le prêt était sur 8 ans, nous n'avions aucun frais de dossier, on passait par edf pour rembourser le prêt donc nous signons car c'était intéressant à ce tarif. 2 jours après il revient en disant que du coup comme j'étais en congé parental ça ne comptait pas dans les revenus il fallait un cautionnaire, ma belle-mère a accepté, donc on refait les papiers et là il ns réclame les originaux des impôts sur le revenu + les 3 bulletins de salaire de mon mari + la facture d'edf alors que nous aurions pu les photocopier chez nous on avait ce qu'il fallait. je lui ai demandé de me laisser les papiers pr que ma belle-mère signe en tant que cautionnaire il m'a dit ce n'est pas la peine on en a pas besoin. j'ai trouvé ça louche. il a laissé passer les 7 jrs de rétractation, et le matériel arriva chez nous. et là je vois le chauffe-eau et je dis à mon mari que ça ne passera pas chez nous à l'endroit de notre chauffe-eau qu'on avait. on appelle le conseiller qui nous dit que si ça passera (on a un chauffe-eau de 150 L et il voulait installer ceui de 300 L) les ouvriers y arriveront. on attendait toujours d'avoir les papiers donc je le rappelle et là il me les renvoie. Et là le drame, il a signé les papiers à la place de mon mari et ma belle-mère, le prêt c'était par une société de crédit Domofinance avec 5,56 % de teg, on aurait pour 280 € par mois sans électricité (donc il fallait que l'on rajoute 155 € d'edf), j'ai immédiatement rappelé le conseiller qui ne voulait rien savoir, finalement j'ai eu la société et on a eu affaire au directeur qui était "soi-disant très surpris" que le conseiller ait été comme ça, on a su par la suite que si nous n'avions pas pris le chauffe-eau on aurait pas eu le crédit d'impôt, les ouvriers ne pouvaient pas installer le chauffe-eau car ça ne passait pas, donc la solution était qu'il nous rembourse le chauffe-eau mais qu'il le reprenait pas (car le souci pour nous c'est que l'on avait déjà reçu le crédit d'impôt avant qu'on sache que le chauffe-eau n'était pas installable) on avait réussi à négocier il nous remboursait 4 X 1000 € tous les 2 mois sauf que tous les 2 mois on est obligé de les rappeler pour qu'il nous envoie le chèque. donc la misère pour nous, on rembourse de partout et le dernier chèque on l'attend depuis le 25 avril. c'est l'horreur cette société, des arnaqueurs !!!! et en plus entre temps nous avons appelé edf pour savoir si JDN était bien en partenariat avec eux et là ils me répondent que non et ils m'ont envoyé la liste des partenaires, et à aucune liste JDN n'est mentionné. la question comment JDN s'est procuré de la pochette marqué "en partenariat avec edf bleu ciel" ??? c'est aberrant.rnvoilà notre histoire et je me dis qu'en lisant vos histoires, nous avons quand même réussi à se faire remboursé une petite partie même s'il nous manque encore 1000 €. rnj'en suis malade rien que de voir que beaucoup de personnes ont été trahi par cette société de m****. combien de couple ont été surendettés à cause d'eux ???

Par **Ffkay**, le **27/05/2011** à **10:33**

Bonjour MOMO!rnEt oui, vous n'êtes pas les seuls, malheureusement , à vous êtes fait avoir par MR Morel et cette société!!rnActuellement j'essai de regrouper un maximum de personnes en vendée, afin de monter un collectif et pour suivre avec un avocat! Si vous désirez vous joindre à nous , n'hésitez pas! vous pouvez me joindre au 02.51.34.33.61! Nous sommes 4 actuellement, mais il y en a d'autres qui vont nous rejoindre, et il faut aller vite avant que cette société ferme, car elle n'a pas fait valoir son bilant depuis 2007!!!!!! Donc grand risque qu'elle ferme rapidement!rnEn attendant de vos nouvelles, bon courage pour votre grossesse!rnFrédérique Perrin

Par **momo1980**, le **27/05/2011** à **12:25**

Bonjour Ffkay, nous voulons bien nous joindre à vous mais le souci c'est que je suis malentendante donc pour téléphoner je vais avoir du mal mais est-il possible de communiquer par mail ou sms portable ? pour la société on se faisait aider pour téléphoner.rncar oui je sais bien qu'il faut faire vite pour pouvoir se défendre.rnCordialementrnMonika

Par **Ffkay**, le **27/05/2011** à **14:23**

Monika!rnpas de soucis je vous donne mon adresse mail pour me joindre:rnJe reste à votre disposition pour d'autres informations en ma possession!rnCordialementrnfrédérique

Par **momo1980**, le **27/05/2011** à **14:55**

j'ai enregistré votre adresse mail. ça sera plus facile de communiquer pour nous.

Par **AVD**, le **27/05/2011** à **18:52**

Bonjour à tous.rnJe m'aperçois à travers vos messages que je ne suis pas le seul à avoir été démarché par JDN france eco systeme et avoir été abusé par eux en Vendée. Je connais les mêmes problèmes que vous à savoir un achat de panneaux solaires en septembre 2010 à un prix exorbitant (19000 € pour 8 panneaux) , des promesses de rentabilité qui s'avèrent complètement fausses (malgré la sécheresse), des problèmes d'installation et un crédit d'impot annoncé à 8000 € qui n'est en fait que de 4200 € pour mon cas. Bref c'est une belle arnaque.rnJe m'associe à vous pour savoir si il y a une possibilité d'effectuer une démarche pour dénoncer cette arnaque et se retourner contre cette société.

Par **Ffkay**, le **31/05/2011** à **13:59**

Bonjour! N'hésitez pas à me contacter si vous voulez vous joindre à nous pour monter un collectif par rapport à cette société! Il faut faire vite car il risque de fermer!!!rnFrédérique
02.51.34.33.61

Par **thierry**, le **06/06/2011** à **21:00**

j ai réussi a avoir le secrétariat aujourd'hui nouvelle secrétaire mais bon toujours la même chose je regarde votre dossier et je vous rappelle jamais rappellerndemain je vais voire une

association pour faire bouger les choses nje vous tiens au nouvelle

Par **Ffkay**, le **07/06/2011** à **11:19**

Bonjour thierry!rnnsuivant comment se passe votre rendez-vous, n'hesitez pas à me contacter car au jour d'aujourd'hui, nous sommes 5 personnes a être en contact et nous avons trouvé un avocat qui suivrait notre collectif, pour plus de pouvoir sur JDN.rnrnBon courage à vous en attendant!rnFrédérique

Par **momo1980**, le **07/06/2011** à **16:05**

bonjour à tous, j'ai réussi à avoir la nouvelle secrétaire et elle me rappellera début de semaine prochaine donc on verra bien. je vous tiendrai au courant.

Par **arno57**, le **01/08/2011** à **17:05**

Bonjour,rnJe suis également très déçu de cette société.rnIls nous ont installé des panneaux photovoltaïques, mais nous ne sommes tjrs pas raccordés.rnLe raccordement était à leur charge...que faire?rnDe plus nous n'avons même pas de factures vu que nous avons à l'époque eu la bonne idée de garder 5%. cela pose-t-il un problème pour obtenir le crédit d'impôts?rnles lettre recommandées n'ont aucun effet..rnQuelqu'un peut-il me renseigner?rnArno

Par **pat76**, le **01/08/2011** à **17:49**

BonjourrnSi les renseignements suivants peuvent vous aidés:rnJDN est gérée par Monsieur Frédéric BETON.rnLe nom commercial de JDN est: FRANCE ECO SYSTEME.rnCette société est radiée du RCS de PARIS depuis le 9 septembre 2010 suite au transfert du siège social à Créteil.rnVous adressez donc vos réclamations par lettre recommandée avec avis de réception à:rnMr Frédéric BETONrnSociété JDNrnFRANCE ECO SYSTEMErn1, voie Félix Ebouérnrn94000 CRETEIL.rnVous rappelez à Mr BETON qu'il a une obligation de faire et qu'au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil, vous serez en droit de l'assigner en justice et de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.rnVous lui précisez que vous allez informer les services de la répression des fraudes.rnVous garderez une copie de votre lettre.rnVous pourrez obtenir les renseignements sur JDN en allant sur le site:rnwww.societe.com

Par **maxoulite**, le **02/08/2011** à **10:15**

bonjour arno on est actuellement 6 personnes a etre dans le meme cas que vous je vous laisse le numero de la personne qui s occupe de nous regrouper 0251343361 plus on sera nombreux plus l impact sera lourd merci .

Par **arno57**, le **05/08/2011** à **16:21**

J'ai reçu un coup de téléphone aujourd'hui, m'informant que JDN avait fermé.
Pas de facture, que faire?

Par **banditgab**, le **05/08/2011** à **19:28**

bonjour arno vous êtes de quelle coin de la moselle? moi je suis de st avold et j'ai aussi un problème avec france éco systeme

Par **guile**, le **08/08/2011** à **12:29**

Notre aventure JDN !
Nov 2009, démarchés par JDN, vente réalisée (pompe à chaleur + chauffe-eau)
déc 2009, projet de financement accepté
février 2010, installation de la pompe à chaleur
mars 2010, installation du chauffe-eau et du panneau solaire
juin 2010, 1er prélèvement par domofinance (conforme à ce qu'annoncé)
Cependant le discours du commercial nous indiquait que lorsque l'installation serait faite, nous ne payerions qu'un forfait de 40 Eur/mois et qu'Edf ne serait plus notre fournisseur. Ceci nous avait paru étonnant au point de lui avoir fait répété 3 fois avant de signer.
Quand la facture Edf de mai (440 Eur) tombe, nous sommes étonnés. Nous contactons le commercial qui nous répond qu'il ne comprend pas qu'il avait fait le nécessaire auprès d'EDF et qu'il se charge du problème, en attendant il faut sortir 400 Eur non prévus. En juin, je me renseigne auprès d'EDF pour vérifier que tout est en ordre, EDF nous confirme qu'ils sont notre fournisseur d'énergie et que les factures continueront d'arriver. Effectivement 200 Eur en juillet 2010
Envoi d'un courrier à JDN, menaçant de suites juridiques et réponse de leur avocat : le contrat de JDN ne stipule pas qu'ils sont fournisseurs n'énergiernForce est de constater l'arnaque !!! Nous réalisons qu'il faudra payer 220 Eur de remboursement de crédit par mois sur 12 ans en plus des factures EDF, les fins de mois d'hiver seront rudes !
Nous réclamons le tableau d'amortissement à Domofinance et prenons conscience qu'en plus du taux exorbitant du taux 5,30 %, le crédit d'impôt de 8000 Eur reçu en septembre (qui devait selon le commercial faire que notre installation soit presque à moitié remboursée) servira en fait à payer les frais intercalaires et les intérêts !
Décembre 2010 : 1er grand froid, la pompe à chaleur ne fonctionne que par intermittence pour s'éteindre définitivement début janvier. Nous contactons JDN, 2 techniciens sont envoyés la semaines suivantes pour constater la panne. La veille de leur venue, le chauffe-eau nous lâche aussi. Heureusement nous avons gardé nos convecteurs pour nous chauffer et les techniciens nous ont raccordé à notre ancien chauffe-eau. la pièce à commander devait arriver sous 3 semaines.
février 2011 : relance Jdn, réponse : la commande de la pièce est en cours
mars, relance par mail pas de réponse
avril, demande par mail de la facture soldée pour le trésor public, reçue par courrier sous 3 jours (donc les mails sont bien lus)
mai, recommandé (assez salé) pour relancer le SAV
depuis SILENCE

RADIO
Notre installation est neuve, sous garantie, nous remboursons des mensualités pour du matériel en panne !!!
REGROUPONS-NOUS L'UNION FAIT LA FORCE

Par **thierry**, le **05/09/2011 à 11:23**

bonjours tout le monde
toujours en conflit avec jdn problème de réparation depuis 2010
après plusieurs recommande toujours pas de nouvelle meme avec l aide de UFC que choisir
si vous avez des nouvelle merci de le faire savoir

Par **arno57**, le **21/09/2011 à 10:42**

bonjour à tous,
toujours aucune nouvelle de JDN,
la société n'est ni en redressement ni en liquidation je me suis renseigné auprès du greffe du commerce de créteil.
quelqu'un a une facture de JDN à m'envoyer?
quelqu'un a eu des contacts ces dernières semaines?
Arnaud

Par **angelique**, le **21/09/2012 à 14:23**

bonjour,j ai également des soucis avec JDN le credit d'impot sur lequel je comptais n'est pas du tout ce que m'avait annoncé le commercial.Il m'avait annoncé 1800euros du conseil regional et 8400euros de credit d'impot et jusqu'a aujourd'hui rien!!!!!!merci de me tenir au courant si quelqu'un a réussi à etre indemnisé!!!

Par **pat76**, le **21/09/2012 à 16:40**

Bonjour
Pour information, la société JDN FRANCE ECO-SYSTEME immatriculée au RCS CRETEIL sous le n° de siret 494.630.650 ayant son adresse au :
1, voie Félix Eboué
94000 CRETEIL
Cette société est en liquidation judiciaire depuis le 21 septembre 2011.
Cela fait précisément 1 an aujourd'hui.
Le liquidateur judiciaire est:
SELARL GAUTHIER-SOHM
42 Ter rue Rabelais
94105 SAINT MAUR des FOSSES

Par **Sylvan35**, le **08/11/2012 à 11:10**

Nous avons un problème similaire avec la société conseiller énergétique de France basée à Montreuil en mars 2012. Tout fonctionne normalement mais nous ne pouvons plus les joindre pour savoir où sont passées les aides promises Nous avons actuellement un crédit de 20700 euros à rembourser de 237 euros par mois pendant 13 ans. De plus je suis en affection longue durée ce qui n'a pas eu l'air de leur poser de problèmes. Quelqu'un peut-il nous renseigner sur cette société ? Je précise que nous habitons en Bretagne.

Par **pat76**, le **08/11/2012 à 14:09**

Bonjour
CONSEILLER ENERGETIQUE FRANCE (CEDF)
Société immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° de siret: 352.421.622.
domiciliée au: 155, rue de Rosny 93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Cette société avait auparavant pour nom: CARRELAGE MOSAIQUE DIFFUSION
été créée le 01/11/1989.
Le gérant actuel est XXX né en décembre 1981.
CEDF n'a apparemment pas engagé de procédure auprès du Tribunal de Commerce de BOBIGNY.
Vous aviez envoyé un courrier recommandé avec avis de réception pour faire votre réclamation?

Par **bruno976**, le **30/01/2013 à 19:04**

bonjour,
je suis un client de jdn.... comme vous. 10 panneaux solaires installés en 2010.; et les impôts qui me tombent dessus en 2012!! sur la facture il n'y a pas la norme d'essai des panneaux.. ou puis je trouver cela???
var sinon => remboursement des impôts, génial non??
HELP !!!!!

Par **philippen**, le **23/09/2013 à 19:37**

Bonjour,
Ecrivez à la DDPP de Bobigny qui enquête sur cette société CEDF et a alerté le Procureur pour des poursuites.

Par **philippen**, le **16/10/2013 à 13:30**

Le tribunal et la police de Bobigny ouvre une enquête contre CEDF, adressez vos témoignages au tribunal de Bobigny, division des affaires financières, Dossier B13183000057. Merci.

Par **beussé**, le **26/10/2013 à 10:22**

Bonjour
j'étais prestataire de service pour CEDF, et ils me doivent une facture de 1500 e, si je peux apporter des éléments à charge en plus à ce dossier ce serait avec plaisir !

Par **henric**, le **26/10/2013 à 12:42**

Merci. Faites un courrier avec documents au Tribunal de Grande Instance de Bobigny Division des affaires financières et sociales Dossier B13183000057 CEDF.
173 avenue Paul Vaillant Couturier 93000 Bobigny. Mentionnez les noms et prénoms de la société. Faites un double du

courrier et vous l'adressez au tribunal de Saint-Malo rn1 Place Saint Aaron cs 51731rn35400
Saint-Malo 35417 cedex rnMerci à vous, je vous tiendrai informé.Philippen

Par **clientsouacs**, le **29/09/2014** à **20:53**

Bonjour,rnNous recherchons les témoignages de personnes ayant eu une affaire commerciale
avec la société Ouac's. Le directeur est XXX le (ou l'ex-) directeur de CEDF. Merci.